

Communiqué de presse

Casablanca, le 04 décembre 2024

L'AMMC vise un prospectus relatif à l'émission obligataire ordinaire d'un montant global maximum de 5.000.000.000 MAD.

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) a visé en date du 03 décembre 2024 sous la référence VI/EM/036/2024, un prospectus relatif à l'émission obligataire ordinaire d'un montant global maximum de 5.000.000.000 MAD.

Le prospectus précité est constitué :

- Du Document de Référence d'OCP SA relatif à l'exercice 2023, enregistré par l'AMMC en date du 09 aout 2024 sous la référence EN/EM/015/2024 ;
- L'actualisation N°1 du document de référence de de OCP SA relatif à l'exercice 2023 enregistré par l'AMMC en date du 03 décembre 2024 sous la référence EN/EM/028/2024 ;
- De la note d'opération.

Le prospectus visé par l'AMMC est tenu à disposition du public selon les modalités suivantes :

- Au siège social de l'OCP SA : sis au 2-4, rue Al Abtal, Hay Erraha, 20200, Casablanca, Maroc ;
- Un extrait de ce prospectus est disponible sur le site internet d'OCP S.A sous le lien : <https://www.ocpgroup.ma/fr/Capital-Market-Documentation>
- Par ailleurs, des résumés du prospectus en langue arabe et anglaise seront publiés incessamment sur le site internet d'OCP S.A sous le lien : <https://www.ocpgroup.ma/fr/Capital-Market-Documentation>

Le prospectus visé sera remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande. Il est également disponible à tout moment dans les lieux suivants :

- Au siège social de l'OCP SA : sis au 2-4, rue Al Abtal, Hay Erraha, 20200, Casablanca, Maroc ;
- Au près de ses conseillers financiers :
 - CDG Capital : Place Moulay El Hassan, Tour Mamounia – Rabat ;
 - BMCE Capital Conseil : 63, Boulevard Moulay Youssef - Casablanca 20 000.
- Le site de l'AMMC : www.ammc.ma